1 Introduction
2 Analyse des dangers : sdb-t174-be-fr_heptane
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 n-Heptane ROTIPURAN®
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit sdb-t174-be-fr_heptane
Company	Carl Roth GmbH...Co. KG
Date	2026-11-23
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **sdb-t174-be-fr_heptane**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : sdb-t174-be-fr_heptane

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **sdb-t174-be-fr_heptane**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Carl Roth GmbH...Co. KG
État physique	liquide
Forme	-
pH	Non disponible
Usage	Utilisations identifiées pertinentes : Substance chimique de laboratoire, utilisation en laboratoire et à des fins d'analyse.
Date FDS	2024-09-18

La FDS date du 2024-09-18. Elle a donc 2 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

EmillA a identifié les erreurs de classification potentielles suivantes dans la FDS :

- La substance **n-Heptane ROTIPURAN®** devrait être classée **H225** selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- La substance **n-Heptane ROTIPURAN®** devrait être classée **H304** selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- La substance **n-Heptane ROTIPURAN®** devrait être classée **H315** selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- La substance **n-Heptane ROTIPURAN®** devrait être classée **H336** selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- La substance **n-Heptane ROTIPURAN®** devrait être classée **H400** selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- La substance **n-Heptane ROTIPURAN®** devrait être classée **H410** selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable Nocif / Irritant Grave pour la santé Danger pour l’environnement

Mentions de danger :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

- P210 P210
- P273 Éviter le rejet dans l’environnement.
- P301+P310 EN CAS D’INGESTION:
- P304+P340 EN CAS D’INHALATION:
- P331 NE PAS faire vomir.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Transport :

- ADR : 3
- RID : 3
- ADN : 3
- IMDG : 3
- IATA : 3
- UN : 1206

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : Rincer la peau à l’eau (ou se doucher). En cas d’irritations cutanées, consulter un dermatologue.

eyes : Rincer avec précaution à l’eau pendant plusieurs minutes. En cas de malaise ou de doute, consulter un médecin.

ingestion : Appeler immédiatement un médecin. Observer le danger en cas d’aspiration lorsqu’il y a régurgitation.

inhalation : Fournir de l’air frais. En cas de malaise ou de doute, consulter un médecin.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 n-Heptane ROTIPURAN®

Identification

- N° CAS : 142-82-5
- N° EINECS : None

Concentration :from 99.0 to 100.0

Dangers :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 400.0 - VLE-8h (mg/m³) : 1664.0 - VLE-15min (ppm) : 500.0 - VLE-15min (mg/m³) : 2085.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHEAvril 2023Fiche n°168 - HeptaneFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Heptane »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants (protection des mains)
Yeux	Lunettes ou écran facial
Peau	-
Système respiratoire	Masque respiratoire / filtre
Corps	Vêtements de protection / combinaison

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Mettre à disposition une ventilation suffisante. - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – ne pas fumer. - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. - En raison du danger d'explosion, éviter tout écoulement des vapeurs dans les caves, les cheminées et les fosses.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conditions d'un stockage sûr (conformément au document) : - Stocker dans un endroit bien ventilé. - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Incompatibilités potentielles :" - Observer le stockage compatible des produits chimiques. - Matières incompatibles : voir rubrique 10. - Tenir/stocker à l'abri des matières combustibles.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Utilisations identifiées pertinentes : Substance chimique de laboratoire, utilisation en laboratoire et à des fins d'analyse.